

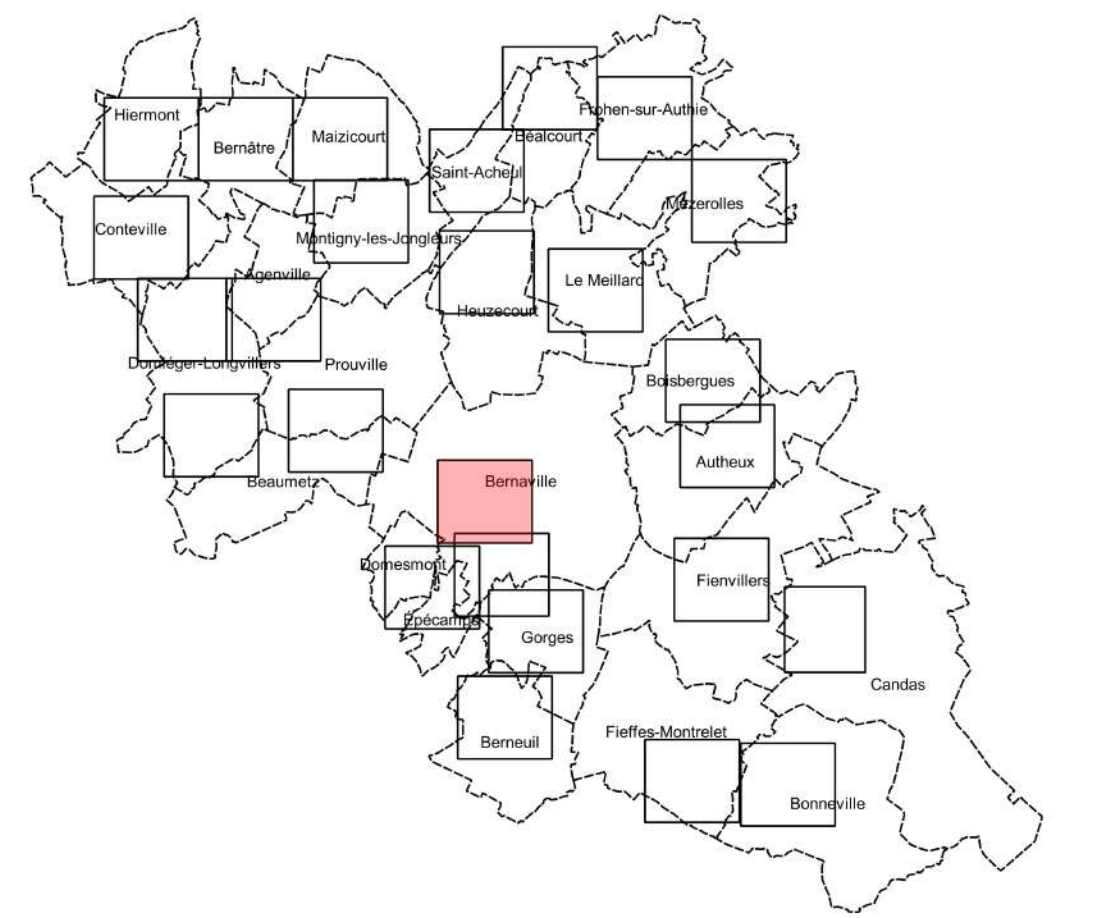
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Échelle : 1/2000

Arrêté le : 14/12/2016
Approuvé le : 28/11/2017

BERNAVILLE



DESTINATION DES SOLS

A : zone agricole	UB : zone urbaine mixte centrale de moyenne densité des bourgs
Ad : secteur de déchetterie	UC : zone urbaine mixte de faible densité des bourgs et des villages
Ae : secteur d'activités économiques	UF : zone d'activités économiques diversifiée (ZAE)
Ah : secteur à usage d'habitation	UFa : ZAE autorisant l'implantation de commerces de détail
Ap : secteur paysager	UJ : zone de prise en compte des jardins
N : zone naturelle	UL : zone d'activités de loisirs
Nd : secteur d'ancienne décharge	UP : zone d'équipements
Ne : secteur de station d'épuration	1AUa : zone ouverte à l'urbanisation (habitat mixte)
UA : zone urbaine mixte centrale des bourgs	1AUF : zone ouverte à l'urbanisation (économique)
UAa : secteur spécifique à Bernaville	2AUF : zone ouverte à l'urbanisation différée (économique)

PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ARCHITECTURALES

Patrimoine à protéger	Chemin à créer (L151-38)
Patrimoine à protéger	Véloroute à créer (L151-38)
Patrimoine à protéger	Chemin existant à protéger (L151-19)
Patrimoine à protéger	Fossé planté à protéger (L151-23)
Patrimoine à protéger	Alignement d'arbres à protéger (L151-23)
Patrimoine à protéger	Haie à protéger (L151-23)
Patrimoine à protéger	Rideau à protéger (L151-23)
Patrimoine à protéger	Reculement
Changement d'affectation du bâtiment (L151-11)	Espace boisé classé (L151-23)
Espace boisé classé (L151-23)	Terrain cultivé à protéger (L151-23)
Terrain cultivé à protéger (L151-23)	Patrimoine végétal à protéger (L151-23) : abords (a), bocage (b), bosquet (c), fenêtre paysagère (d), larris (e), mare (f), parc (g), verger (h)
Patrimoine végétal à protéger (L151-23) : abords (a), bocage (b), bosquet (c), fenêtre paysagère (d), larris (e), mare (f), parc (g), verger (h)	Emplacement réservé (L151-41) : Eaux pluviales (★), Espace Vert (★), Entrée de ville (★), Voirie (▲), Trame verte et bleue (■), Parking (◊), Extension agricole (◊), Extension cimetière (†), Logement locatif social (⌘)
Emplacement réservé (L151-41) : Eaux pluviales (★), Espace Vert (★), Entrée de ville (★), Voirie (▲), Trame verte et bleue (■), Parking (◊), Extension agricole (◊), Extension cimetière (†), Logement locatif social (⌘)	Servitude habitat (L151-15)

ZONES OU SECTEURS SOUMIS A DES CONTRAINTES OU RISQUES

Relatifs aux puits de captage :
(pi) : périmètre immédiat
(pr) : périmètre rapproché
(pe) : périmètre éloigné
Relatifs aux risques naturels :
(h) : risque de remontée de nappe / ruissellement
(r) : risque d'effondrement

INFORMATIONS

Constructions positionnées par le groupement SPIRE - ADUGA
Bâti existant
Limites parcellaires
Limites communales

0 100 200 m